

Si le calendrier catholique réserve un jour spécifique dans l'année pour honorer de manière collective la mémoire des proches disparus, les pratiques se révèlent aujourd'hui plus individualisées

# En souvenir des morts

ANNE-SYLVIE SPRENGER,  
PROTESTINFO

**Rites funéraires** ► Pour la deuxième année consécutive, la classe de la petite Mara (prénom d'emprunt) se réunit sur sa tombe et la décore de cailloux peints, haut en couleurs. La date n'est pas fixe, mais se rapproche toujours de celle du décès de la petite écolière. Le rituel, initié par la maîtresse, s'inspire d'une coutume juive, invitant le visiteur à déposer une pierre sur la sépulture pour indiquer que celle-ci a été visitée.

Dans la tradition catholique, un jour de l'année est dédié au souvenir des disparus: le 2 novembre, soit le lendemain de la Toussaint. Il est alors de coutume de se rendre au cimetière pour fleurir la tombe de ses défunts. Un usage qui tend à se perdre aujourd'hui, selon Aurélie Jung, sociologue à la Haute Ecole de travail social et de la santé de Lausanne: «Le cimetière n'est plus forcément le lieu où l'on se recueille le plus.» Et pour cause: «Il y a moins de tombes individualisées, car nombreuses sont les personnes qui émettent désormais le désir que leurs cendres soient déposées au jardin du souvenir ou dispersées dans la nature.»

«Les montagnes, comme le Cervin, et le Léman sont devenus des sites privilégiés pour la dispersion des cendres», précise le socio-anthropologue Martin Julier-Costes. «Se rendre sur ces lieux devient alors une manière de se recueillir.» Dans le même esprit, le concept des forêts-cimetières invite les endeuillés à une promenade dans les bois



Dans la tradition catholique, il est de coutume de se rendre au cimetière le 2 novembre pour fleurir la tombe de ses défunts.

KEYSTONE PHOTO PRÉTEXTE

plutôt qu'entre les rangées de pierres tombales. Déjà bien installé en Suisse alémanique, il commence à s'implanter de ce côté-ci de la Sarine: à Bienne, Fribourg et bientôt Lausanne.

## Sur-mesure

Ce spécialiste des rites funéraires ne croit cependant pas à la fin des cimetières: «Ces lieux ont été créés pour donner une place aux morts. Précisément pour qu'ils ne prennent pas toute la place et permettent ainsi aux vivants de continuer à vivre.» A l'instar de ces derniers

qui délimitent dans l'espace la place accordée aux disparus, le calendrier catholique leur dédie une journée spécifique. Bien qu'athée, le psychiatre Jean-Claude Métraux estime qu'il est précieux d'avoir ce temps «pour se rappeler collectivement que la mort existe et que nous ne sommes pas immortels.»

Pour autant, «les pratiques autour du souvenir ne sont plus forcément ancrées dans le carcan religieux, mais personnalisées en fonction des dates des familles – de décès ou d'anniversaire», observe Aurélie Jung.

«De même que l'on personnalise de plus en plus les enterrements en fonction de l'individu qui est décédé, on singularise également sa commémoration.» Elle cite en exemple le cas de cette jeune femme qui avait perdu son papa, photographe amateur: «Elle a récupéré son vieil appareil et a appris à s'en servir. Depuis, sa façon d'être en lien avec son père, c'est de sortir prendre des photos.»

Si fleurir les tombes n'a plus la cote, d'autres classiques se sont cependant imposés. «On va faire cette balade qu'on faisait alors avec grand-papa, ou on va manger ce plat qu'aimait particulièrement maman», étaye Aurélie Jung. «Le port de

bijoux ou d'habits qui appartenaient au défunt revient également très souvent dans les témoignages recueillis.» Et de souligner qu'«on n'a pas besoin de rentrer dans de l'extraordinaire. Ce qui compte c'est de trouver des choses qui fassent sens pour les personnes qui restent.»

«On assiste à une intimité de la mort», exprime Martin Julier-Costes. «C'est-à-dire que l'on valorise le ressenti personnel des individus que nous sommes en nous disant: 'Trouve ta propre voie, tes propres ressources, ta propre trajectoire face à cette perte qui te bouleverse.'» Or, rappelle-t-il, «dans des sociétés plus traditionnelles et certaines communautés religieuses encore aujourd'hui, il revient au groupe de porter la personne en balisant son expérience du deuil, en lui disant quoi faire et quand, à l'instar du port du deuil qui a longtemps été obligatoire pour les veuves.»

## Professionnalisation ou merchandising

Pour autant, les endeuillés ne sont pas laissés sans repères. «Des entrepreneurs et des collectifs réfléchissent à renouveler les manières de se souvenir, notamment en puisant dans d'autres cultures, comme le téléphone du vent», souligne le socio-anthropologue. Aurélie Jung pointe également l'offre actuelle en matière d'accompagnement: «Souvent, les endeuillés ont un entourage très enclin à les écouter pendant quelques mois, puis il se fatigue, il a l'impression que la personne en deuil n'avance pas. A un moment donné, ces derniers vont alors se tourner vers des professionnels ou des associations pour les soutenir, s'ils en ressentent le besoin.»

Ces dernières années, différentes pratiques individuelles «qui existaient déjà au sein des familles, comme les boîtes à souvenir, les courriers post-mortem ou encore les carnets de deuil, ont ainsi été mises sur le devant de la scène par différents professionnels du développement personnel, offre parfois marchandisée», rapporte-t-elle. Pour autant, les usages restent très personnels: «Certaines boîtes à souvenir seront rangées à la cave et n'en ressortiront jamais. D'autres seront placées dans le lieu de vie et rouvertes régulièrement, devenant des supports de la mémoire familiale, comme les photos.»

## Collectif

Pour beaucoup, «internet est devenu le lieu où l'on peut afficher socialement son deuil», observe Martin Julier-Costes. «On s'adresse des messages entre survivants, mais aussi à l'endroit du défunt.»

Du point de vue du psychiatre Jean-Claude Métraux, «on peut faire des rituels de toutes sortes, mais la question est de savoir si on peut faire un rituel dans lequel une collectivité, plus ou moins large, est impliquée. Si celle-ci se réduit au père et à la sœur, ce n'est pas suffisant.»

«De tout temps, les rituels liés à la mort répondent à des besoins psychologiques, le premier étant de prendre acte de l'irréversibilité de la mort de la personne, du fait qu'elle ne fait plus partie de la communauté des vivants», souligne le psychiatre. Celui-ci aime d'ailleurs à se représenter «le souvenir de la personne que l'on a perdue comme une semence que l'on plante régulièrement dans la terre du présent pour se créer un avenir.» I

EMPL01

LA VILLE DE GENÈVE  
ENGAGE



LA VILLE DE GENÈVE SOUHAITE POURVOIR  
LES POSTES SUIVANTS:

**ARCHITECTE** à la Direction du patrimoine bâti (DPBA)

**AGENTES DE POLICE MUNICIPALE ASPIRANTES OU AGENTS DE POLICE MUNICIPALE ASPIRANTS** à la police municipale (SPM)

**GESTIONNAIRE DE SUBVENTIONS à 80%** au Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS)

**ÉDUCATEURS OU ÉDUCATRICE DE L'ENFANCE à 50-100%** au Service de la petite enfance (SDPE)

**TRAVAILLEUR SOCIAL OU TRAVAILLEUSE SOCIALE à 60-80%** au Service social (SOC)

Pour plus de détails concernant ces annonces: [www.geneve.ch](http://www.geneve.ch)

### Conditions et procédure d'inscription:

Soucieuse de développement durable, la Ville demande que les postulations lui soient adressées de préférence sous forme électronique. Les conditions de postulation et d'engagement sont disponibles à l'adresse suivante: [www.geneve.ch](http://www.geneve.ch). Les dossiers incomplets ou ne correspondant pas aux exigences du poste ne seront pas retenus. Tous les postes de l'administration municipale sont ouverts tant aux femmes qu'aux hommes, selon les objectifs de la politique de promotion de l'égalité entre femmes et hommes poursuivis par la Ville de Genève. Dans sa volonté de lutter contre le chômage, la Ville encourage les candidatures provenant de l'Office cantonal de l'emploi. Les postes sont ouverts à toute personne titulaire d'un permis ou d'une autorisation de travail valable.

## Toujours plus de personnes renoncent à la viande

**Alimentation** ► Le nombre de personnes qui se sont détournées de la consommation de viande n'a jamais été aussi élevé, affirme l'association Swissveg, qui promeut l'alimentation végétale. Selon elle, il a augmenté d'environ 40% ces cinq dernières années.

Le phénomène est surtout féminin: en 2024, seuls 2,9% des hommes se déclarent végétariens, contre 6,3% des femmes. Le pourcentage de véganes, ou végétaliens, est de 0,5% chez les hommes et de 0,9% chez les femmes, précise jeudi Swissveg, qui s'appuie sur une enquête représentative annuelle effectuée auprès de plus de 30 000 personnes.

Le nombre d'hommes véganes a toutefois considérablement augmenté, tandis que le nombre de femmes véganes est resté relativement stable ces dernières années, relève Swissveg. En général, une personne

sur 19 en Suisse ne mange plus de viande, se réjouit l'association à la veille de la Journée mondiale du végétarisme.

**Plus une personne** est jeune, plus il est probable qu'elle évite de consommer des produits d'origine animale, détaille Swissveg. Ainsi en 2024, 8,4% des personnes âgées de 14 à 34 ans sont végétariennes. Dans la tranche d'âge des 55 ans et plus, ce chiffre chute à 2,1%. La part de personnes véganes dans ces deux groupes s'élève respectivement à 1,3 et 0,2%.

La plupart des personnes végétariennes et véganes sont des jeunes femmes: dans la tranche d'âge de 14 à 34 ans, une femme sur sept est végétarienne. En outre, 1,8% des jeunes femmes sont véganes.

L'enquête de 2024 a également confirmé que les personnes végétariennes et véganes ont un niveau de for-

mation supérieur à la moyenne. En effet, si 39,1% de la population suisse a suivi des études supérieures, ce taux passe à 54,8% chez les personnes végétariennes et à 54,4% chez les véganes.

Pour la toute première fois, plus de la moitié de la population (51,5%) indique consommer des alternatives à la viande. Les personnes végétariennes sont celles qui consomment le plus de substituts de viande (87,9%).

Plus d'un tiers de la population suisse achète des alternatives au lait (36,1%). Pour ce qui est des alternatives au yaourt et au fromage blanc, le cercle de consommateurs n'est que légèrement plus restreint (29,7%).

En revanche, seules 16,9% des personnes interrogées achètent des alternatives végétales au fromage. Toutes ces valeurs affichent une tendance à la hausse. **ATS**